

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous sommes allés le mardi 7 et le jeudi 9 mai au siège de la Ligue pour vérifier la comptabilité 2018,

Nous avons examiné, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Puis nous avons également apprécié les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et leur présentation d'ensemble.

S'agissant du bilan de l'exercice 2018,

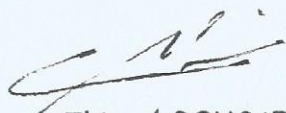
- Compte tenu de la régularisation d'un certain nombre d'écritures des années précédentes entraînant des charges exceptionnelles :
- Compte tenu de la prise en compte de la provision pour congés payés et des charges afférentes :
- Le résultat de l'exercice présente un solde négatif de 20621 €
- La véracité des comptes a été attestée par le commissaire au compte dans son rapport du 21 mars 2019
- Le compte banque est en adéquation avec le solde de l'établissement bancaire dépositaire des comptes de l'association


Nous avons également pu constater :

- Des retards de paiement de certains clubs qui grèvent le résultat annuel de +5000€
- Des erreurs d'écriture entre les comptes 6 et 7 à corriger mais qui n'affectent pas le résultat ainsi que des écritures à reprendre dans le compte « DMR Ligue »

Pour faciliter le travail des vérificateurs nous suggérons la mise en place de tableaux spécifiques pour le suivi des paiements et remboursements Etat des volontaires SC, pour le suivi financier des grands évènements récurrents type Festy Volley ainsi que pour faciliter la comptabilité analytique du pôle en y intégrant l'ensemble des charges qui en découlent

Compte tenu des éléments précités, nous vous proposons d'adopter les comptes annuels qui sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice 2018.


Thierry BOUGAIN

A Nantes, le 15 mai 2019

Yves PENNANEACH